

**Un arbre ou une forêt ?****EDITO :**

Cela fait maintenant plus de 6 mois que les municipales ont eu lieu et ont conduit à la victoire de « Saint Renan Toujours ». Les trois listes « candidates » étaient porteuses de projets différents mais avaient toutes comme objectif principal de servir au mieux les renanaises et les renanais.

Au-delà de nos différences et de nos désaccords, nous devons ériger ce principe, oserai-je dire ce totem, comme vertu fondamentale de l'action municipale.

Pourtant aujourd'hui la réalité est toute autre. Les élus des deux groupes d'opposition en sont réduits à faire de la figuration. A de rares exceptions, et les intéressés se reconnaîtront, les commissions mises en place ne traitent que des sujets à la marge ou pire ne se sont pas encore réunies.

Que dire de la pertinence de l'hypothétique commission « cadre de vie » alors que les travaux de comblement partiel du lac ont été entrepris dans un silence assourdissant à l'encontre des élus ?

Cette vision de la vie municipale nous ne la partageons pas. Une autre politique est possible et nous pensons que face à la crise, qui s'est malheureusement enracinée, nous devons travailler ensemble, en bonne intelligence.

Sans doute, et je le redis, nous ne serons pas toujours d'accord mais nous pouvons échanger, dialoguer et peut être converger, sans rien renier de nos convictions.

Ce modèle de démocratie constructive existe et, qui plus est, à nos portes : à la CCPI.

Les commissions abordent les sujets déterminants et les échanges y sont toujours riches des apports des uns et des autres. Des groupes de travail plus restreints permettent de préparer les dossiers plus techniques et irriguent le travail des commissions. Des séminaires abordent les sujets plus généraux mais tout aussi importants.

Face aux enjeux qui nous guettent nous progressons ensemble et j'ose le dire avec une certaine fierté.

Alors pourquoi pas chez nous ? Pourquoi pas à Saint-Renan ?

Monsieur le Maire, il n'appartient qu'à vous que cette autre politique trouve sa place dans notre cité et que toutes et tous nous allions enfin de l'avant.

**Marc SENANT**

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport définitif au printemps. Il porte sur la gestion de la commune entre les années 2009 et 2012. Autant dire d'emblée que ce n'est pas brillant (la gestion, pas le rapport !). Tout est passé en revue et s'il y a des points satisfaisants, il y a surtout de très nombreuses insuffisances, voire des irrégularités. Au total, sur 38 pages très argumentées, précises et souvent techniques, la Chambre régionale des comptes aborde des domaines aussi divers que la gestion courante du personnel, les subventions aux associations, la piscine municipale, les impôts locaux, les marchés publics, etc.

Le regard final de la Chambre régionale des comptes tient en **14 recommandations**. Quatorze !

Cela fait beaucoup, beaucoup trop ! Dans sa réponse, le maire a souligné que la Chambre régionale des comptes a dressé « un bilan satisfaisant de la situation financière ». C'est effectivement écrit dans le rapport. Comme il est observé que la « taxe d'habitation moyenne par habitant constatée en 2012 (213 €) est finalement supérieure à la moyenne nationale de la strate (180 €) ». Mais cela, le maire ne l'a pas vu ou alors il a oublié ! Bref, il a vu l'arbre de la satisfaction et il a cru que l'arbre pouvait cacher la forêt des insuffisances.



Evidemment, il y a énormément d'autres choses dans ce rapport. Nous publions une analyse plus détaillée sur le site Internet du Nouvel Elan de Saint Renan ([www.nouvelelansaintrenan.fr/](http://www.nouvelelansaintrenan.fr/)) ainsi que l'intégralité du rapport.

Un autre point doit être souligné ici : ces rapports doivent faire l'objet d'un débat en Conseil municipal. A Saint-Renan, pour tout débat, les élus ont eu droit à un communiqué du maire. Curieuse façon de respecter le Conseil municipal, curieuse façon de concevoir la vie démocratique, curieuse façon d'animer une équipe. Cela est inadmissible. C'est un manque de respect non seulement à l'égard des élus – de tous les élus - mais surtout des citoyens qui, faut-il le rappeler, sont aussi des contribuables. Il faut que ça change !

C'est pourquoi, afin d'obtenir un fonctionnement plus harmonieux de la commune et de ses services, les élus de la liste Nouvel Elan de Saint Renan demandent la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes et l'inscription systématique d'un point à l'ordre du jour des réunions du Conseil Municipal permettant de juger des avancées réalisées. Monsieur le maire, voilà un programme de travail qui vous permettra de constater que, derrière l'arbre que vous avez vu, la forêt est dense, beaucoup trop dense.

Voici quelques exemples d'anomalies décelés par la chambre régionale des comptes, extraits :

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES** : « pas de planification des travaux ni de bilan global de l'activité au centre technique municipal » ; « pas de règlement intérieur au comité technique », « pas de plan annuel ni de plan pluriannuel de formation » ; « pas de programme annuel de prévention des risques professionnels, ni de rapport annuel sur l'évolution de ces risques » ... enfin la perle la municipalité critique en permanence les 35 heures, pourtant nous constatons que l'organisation mise en place fait que les agents municipaux travaillent moins...

**MARCHES PUBLICS** : Non-respect des obligations du code des marchés publics - Le marché relatif à la réalisation de la piste d'athlétisme, pour des montants variant de 23 à 70 k€, n'ont fait l'objet ni d'un avis d'appel public à la concurrence, ni de consultation...

**REGIE** : « *Il n'est pas possible (...) de comparer le coût réel de ces travaux par rapport à ceux d'une entreprise générale de bâtiment* ». Cela n'a pas empêché l'ancien maire, premier soutien de son successeur, d'asséner, y compris dans les journaux, que cette formule permettait d'alléger les coûts ! Les contribuables et les artisans locaux apprécieront !

**BUDGET** : « *La gestion budgétaire ne s'appuie pas sur un plan pluriannuel d'investissement* ». En clair, il faudrait mettre noir sur blanc les investissements que la municipalité souhaite réaliser sur une période donnée et vérifier que la commune peut s'y lancer tout en maintenant ses grands équilibres financiers. Bref, il s'agit de savoir où l'on va et la moindre des choses est de le dire et d'en discuter.

### Ça se passe à ST RENAN



Les travaux du futur parking de Ty-Colo : nouvelle "richesse" pour Saint Renan.

Association du «**le nouvel élan de Saint-Renan**».

Riche de ses 50 membres et de son conseil d'administration, l'association a pour objectifs de promouvoir et mettre en œuvre des actions (dans le domaine de la solidarité, de la démocratie participative, du développement durable), d'être une instance de réflexion politique (vie municipale et communautaire), de préserver de l'intérêt général (dans toutes les affaires du domaine communal et intercommunal), de soutenir ses élus et enfin de présenter une liste de candidats aux prochaines élections.

### Le coin des brèves et des potins :

C'est parti pour les travaux d'aménagement du parking du lac Ty-colo. Pourquoi ? Le parking du centre culturel (à moins de 400mètres) est trop petit ? Il paraît que c'est pour la future salle de convivialité... Rumeur ou pas ! C'est vrai qu'un **parking** de plus est une **priorité** !

En parlant de convivialité, que dire de l'évolution des travaux de **la salle des aînés**... Certainement des travaux effectués en régie vu l'avancement...Y aurait-il des malfaçons ?! Rappelons que ces travaux ont débuté juste avant les élections, nous pouvons penser qu'ils seront achevés avant les prochaines...

Au sujet de la régie, à quand l'inauguration des **vestiaires du stade d'athlétisme**?

Pour promouvoir notre territoire de manière plus efficace, les sept communautés de communes du pays de Brest se sont réunies pour une nouvelle destination à l'échelle de la Bretagne : « Brest terres océanes ». A la CCPI, seuls les élus de la majorité de Saint-Renan se sont abstenus !